

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2281

17 septembre 2013

SOMMAIRE

Abes Invest S.A.	109452	Cycling Technical Support S.à r.l.	109446
Bishop Infrastructure Luxembourg S.à r.l.	109453	DCSF (Parallel) Investment S.à r.l.	109458
Car Company Luxembourg S.A.	109446	Enterhold S.A.	109449
Cargoliner S.A.	109442	Essentiel S.à r.l.	109442
Carmarguen Finance S.A.	109446	Eubrowheels S.A.	109443
Carmela S.à r.l.	109447	Expo 2001 S.A.	109451
Carry European Markets	109447	Faiantei Capital	109450
CCP Credit Acquisition Holdings Luxco S.à r.l.	109447	Fast and Serious S.A.	109450
CCP III German Logistics S.à r.l.	109447	Fidji Luxco (BC)	109446
Celtos S.A.	109442	Fiduciaire Interrégionale S.A.	109450
CEREP Ivry Seine S.à r.l.	109448	FIDUS Opportunities GP	109473
Cereplast International S.A.	109443	Financière Daunou 12 S.à r.l.	109451
Chalet Ombreux S.A.	109448	First 24	109472
Chaud-Froid S.à r.l.	109448	Fluid Lux S.à r.l.	109449
Chester Properties I S.à r.l.	109449	F.P. Corp. S.à r.l.	109469
Chester Seven Capital, S. A.	109449	Fund Partners	109448
Cifi Football S.A.	109449	GCG Manager S.A. Luxco S.C.A.	109487
Citadel Services PSF S.à r.l.	109451	Global Partners	109451
CLS Palisade S.à r.l.	109447	GS Tele I S.à r.l.	109488
Comcolux S.à r.l.	109448	HOYOS NIETO S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial	109484
Commercial Real Estate Loans SCA	109442	Ingersoll-Rand Lux Roza III S.à r.l.	109488
Compliance Partners S.A.	109443	KoBauLux S.A.	109487
Coopérative des Patrons-Bouchers du Nord	109450	Labeo S.A.	109444
Copernic Invest S.A. SPF	109451	LFG London Financial Group S.A.	109442
Cordea Savills Italian Opportunities No. 1 S.à r.l.	109445	LFR Technologies	109444
Corsair III Finance Europe S.à r.l.	109443	Liac	109486
Corsair III Investments International S.à r.l.	109445	LSP (Leidwanger Stéphane Participations) S.A.	109444
Corsair III Participations S.à r.l.	109488	Lux-Index US Advisory S.A. Holding	109444
Corsair III Participations S.à r.l.	109445	Lux-Pension Advisory S.A. Holding	109444
Credit Investor NCC S.à r.l.	109445	Lux-Protect Fund Advisory S.A. Holding	109444
CS Participations & Gestion S.A.	109445	MedVest	109443
		Morgan Stanley Grund S.à r.l.	109450

Cargoliner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 9, rue Nicolas Brosius.

R.C.S. Luxembourg B 157.569.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 JUILLET 2013.

Stéphanie Paché.

Référence de publication: 2013105694/10.

(130129219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Celtos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 68.609.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013105696/10.

(130129077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Commercial Real Estate Loans SCA, Société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 157.337.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105707/11.

(130129101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Essentiel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 110.368.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105859/9.

(130129170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

LFG London Financial Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 86.961.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 8 avril 2013 que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, ils sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'année 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013106112/14.

(130128109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Cereplast International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.422.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105703/10.

(130129259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Compliance Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 160.183.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013105708/10.

(130129076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Corsair III Finance Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.072.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Corsair III Finance Europe S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105721/11.

(130128366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Eubrowheels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6550 Berdorf, 4, Um Millewée.

R.C.S. Luxembourg B 99.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105860/9.

(130128638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

MedVest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.236.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Juillet 2013.

MedVest S.à r.l.

M.P. Galliver

Manager

Référence de publication: 2013106145/14.

(130128523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

LSP (Leidwanger Stéphane Participations) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 12, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.962.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106132/9.

(130129209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Labeo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 87.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106105/9.

(130128147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

LFR Technologies, Société Anonyme.

Siège social: L-8545 Niederpallen, 25, Ditzebierg.

R.C.S. Luxembourg B 131.550.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106113/9.

(130128088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 75.344.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106139/9.

(130128353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Lux-Pension Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 46.415.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106140/9.

(130128352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Lux-Protect Fund Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 79.399.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106141/9.

(130128351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Cordea Savills Italian Opportunities No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.238.180,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 117.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105713/10.

(130129131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Corsair III Investments International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Corsair III Investments International S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105725/11.

(130128371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Corsair III Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Corsair III Participations S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105727/11.

(130128368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Credit Investor NCC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 154.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105730/10.

(130128283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

CS Participations & Gestion S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 127.516.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/07/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013105780/12.

(130128571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Cycling Technical Support S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 152.732.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105735/10.

(130129007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Car Company Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 24, rue de l'Ouest.
R.C.S. Luxembourg B 46.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013105737/10.

(130128909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Carmarguen Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 88.705.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 5 juin 2013 que:

Madame Valérie WESQUY a démissionné de sa fonction d'administrateur.

Monsieur David RAVIZZA, cadre, né le 21 décembre 1965 à Saulnes et demeurant au 42, rue Mantrand 54650 Saulnes a été nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Monsieur David RAVIZZA a repris le mandat de son prédécesseur.

Monsieur Michele CANEPA, actuel administrateur, domicilié professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg a été nommé à la fonction de Président du Conseil d'administration.

Il est également à noter que Monsieur Roberto DE LUCA, actuel administrateur est désormais domicilié professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013105739/18.

(130128281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fidji Luxco (BC), Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 111.801.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale de la Société tenue en date 1^{er} juillet 2013

En date du 1^{er} juillet 2013, l'assemblée générale de la Société a pris la résolution suivante:

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Fidji Luxco (BC)

Signature

Référence de publication: 2013105875/16.

(130129227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Carmela S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 122.823.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARMELA S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105741/11.

(130128559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

CCP Credit Acquisition Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 138.981.

Les statuts coordonnés au 26 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013105751/11.

(130128202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Carry European Markets, Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.
R.C.S. Luxembourg B 74.793.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105742/10.

(130128795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

CCP III German Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.590,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 165.495.

Les comptes annuels, pour la période du 14 décembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105752/11.

(130128529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

CLS Palisade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 125.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013105765/11.

(130128235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

CEREP Ivry Seine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 102.534.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105754/10.

(130128854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Chalet Ombreux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 167.714.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105756/10.

(130128566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Chaud-Froid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.
R.C.S. Luxembourg B 45.856.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 25 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013105758/10.

(130128248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Comcolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 58.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMCOLUX S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105767/11.

(130128251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fund Partners, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 86.828.

Veillez noter que Mr Wouter VANDEN EYNDE réside dorénavant professionnellement au 2 Avenue du Port, B-1080 Bruxelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour FUND PARTNERS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2013105914/13.

(130129192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Chester Seven Capital, S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Sennigerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 129.741.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105760/10.

(130128163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Chester Properties I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Sennigerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 86.726.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105759/10.

(130128198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Cifi Football S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 133.102.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013105762/10.

(130128092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Enterhold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 34.976.

Les Comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25/07/2013.

Pour ENTERHOLD S.A.

J. REUTER

Référence de publication: 2013105840/12.

(130128241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fluid Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 16.530,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 169.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013105883/12.

(130129267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fiduciaire Interrégionale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8720 Rippweiler, 14, Haaptstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 103.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105878/9.

(130128636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fast and Serious S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 14, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 104.476.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105891/10.

(130128492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Coopérative des Patrons-Bouchers du Nord, Société Coopérative.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 91.576.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105770/10.

(130128923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Faientei Capital, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 131.342.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2013105888/11.

(130128327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Morgan Stanley Grund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 272.001.475,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 123.444.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Morgan Stanley Grund S.à r.l.

TMF Corporate Services S.A.

Gérant de Classe B

Référence de publication: 2013106149/14.

(130129121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Citadel Services PSF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 147.824.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013105763/10.

(130128845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Financière Daunou 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.993.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 124.295.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105880/10.

(130128838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Copernic Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 37.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2013105771/11.

(130128647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Expo 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5762 Hassel, 13, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 82.291.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/07/2013.

Référence de publication: 2013105831/10.

(130128431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Global Partners, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 129.759.

Veuillez noter que Mr Wouter VANDEN EYNDE réside dorénavant professionnellement au 2 Avenue du Port, B-1080 Bruxelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour GLOBAL PARTNERS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2013105922/13.

(130129193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Abes Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8832 Rombach/Martelange, 5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 155.928.

L'an deux mille treize, le seize juillet.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «ABES INVEST S.A.» (matricule 2010 22 22 653), avec siège social à L-8832 Rombach, 10, route de Bigonville.

inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 155.928,

constituée, alors sous le nom de ALYA INVEST SA, suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 septembre 2010, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2452 du 13 novembre 2010, modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2050 du 18 août 2012.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de Monsieur Eric VASSEUR, administrateur de sociétés, né le 14 avril 1963 à Valenciennes, demeurant 5, rue Victor Hugo à F-59530 Le Quesnoy,;

L'assemblée renonce à l'unanimité de désigner un secrétaire et des scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 100 actions, représentatives du capital social, sont toutes représentées à la présente assemblée et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre de jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

- 1) Transfert du siège social de la société de son siège actuel à L-8832 Rombach, 5, route d'Arlon;
- 2) Démission et nomination d'administrateurs et administrateur délégué;
- 3) Adaptation de l'objet social
- 4) Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle à L-8832 Rombach, 5 route d'Arlon;

Deuxième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de révoquer les membres du conseil d'administration actuels ainsi que l'administrateur-délégué avec effet immédiat et avec décharge pour l'exercice de leurs fonctions et de nommer en leur remplacement

- Monsieur Mounir AIDI, né le 24/08/1973 à F-Hirson, domicilié 72, rue Gambetta à F-02500 HIRSON

- La société ImmoMagtib Sàrl, sise 14, route de Bigonville à L-8832 ROMBACH, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147.213 et représentée par Monsieur Sébastien ELISE, Gérant de société, né le 21.11.1972 à B-Charleroi, domicilié 18, route de Bigonville à L-8832 ROMBACH

- Monsieur Eric VASSEUR, né le 14 mars 1963 à F-Valenciennes, demeurant 5, rue Victor Hugo à F-59530 Le Quesnoy, lequel aura tous pouvoirs d'engager et de représenter la société par sa seule signature, alors qu'il est également nommé administrateur-délégué.

Le mandat des administrateurs est établi pour une durée de 6 ans à partir des présentes.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité d'élargir l'objet social en ajoutant à l'article 3 un aliéna supplémentaire avec la teneur suivante: «La société pourra détenir et/ou exploiter des droits intellectuels (marques.brevets etc).»

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 14 heures.

Déclaration du comparant

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Les frais des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, les comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Eric VASSEUR, Mounir AIDI, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 17 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9023. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur pd. (signé): Recken.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109726/71.

(130134292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Bishop Infrastructure Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 175.350.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth June,

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARED:

EQT Infrastructure II GP B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) organized under the laws of the Netherlands, having its official seat in Amsterdam, the Netherlands, and its office address at Schiphol Boulevard 355, H-Tower, 4th floor, 1118 BJ Schiphol, the Netherlands, registered with the commercial register of the Chamber of Commerce under number 54468701, acting in its capacity as general partner of EQT Infrastructure II Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England and Wales, having its registered office at Schiphol Boulevard 355, H-Tower, 4th Floor, 1118 BJ Schiphol, The Netherlands and registered with the Companies House under number LP014908, (hereinafter «EQT II»)

represented by Marcus PETER, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a power of attorney given under private seal on 24 June 2013.

Bishop Infrastructure S1 L.P., a limited partnership registered in Scotland under number SL12127, with its principal place of business being at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, acting by its manager EQT Services (UK) Limited, a private company with limited liability registered in England and Wales under number 07936651, with its registered office being at 15 Golden Square, London, W1F 9JG, United Kingdom («Side Car 1 LP»)

represented by Fabien CATHAGNE, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a power of attorney given under private seal on 24 June 2013.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall stay attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Who declared and requested the notary to state:

1) That EQT Infrastructure II GP B.V. acting in its capacity as general partner of EQT Infrastructure II Limited Partnership, prenamed, is the sole participant of Bishop Infrastructure Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B175350 (the «Company»).

2) That the share capital of the Company is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

3) After this had been set forth, the above named participant representing the whole corporate capital, has decided to hold an extraordinary general meeting and to take unanimously the following resolutions:

First resolution

The sole participant of the Company resolves to create a new share class called "Ordinary Shares" and to convert and allocate the existing 1,250,000 class A through class J shares to the new class of shares "Ordinary Shares".

The sole participant resolves that the financial rights attached to the new share class "Ordinary Shares" shall be determined in the articles of association to be amended as per the following resolutions.

Second resolution

It is resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of seven hundred eighty-two thousand seven hundred forty-six point thirty Euro (EUR 782,746.30), to raise it from its present amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) to seven hundred ninety-five thousand two hundred forty-six point thirty Euro (EUR 795,246.30) by the issue of:

Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class A shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class B shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class C shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class D shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class E shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class F shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class G shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class H shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class I shares;
Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) new class J shares;

each share having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01), together with an aggregate issue premium of seventy-seven million four hundred ninety-one thousand eight hundred eighty-five point sixty-two Euro (EUR 77,491,885.62).

Subscription and Paying up

The seventy-eight million two hundred seventy-four thousand six hundred thirty (78,274,630) new shares of a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each, together with a total issue premium of seventy-seven million four hundred ninety-one thousand eight hundred eighty-five point sixty-two Euro (EUR 77,491,885.62) have been subscribed as follows:

1) EQT Infrastructure II GP B.V. acting in its capacity as general partner of EQT Infrastructure II Limited Partnership, prenamed, represented as aforesaid, has declared to subscribe to 1,271,883 class A shares, 1,271,883 class B shares, 1,271,883 class C shares, 1,271,883 class D shares, 1,271,883 class E shares, 1,271,883 class F shares, 1,271,883 class G shares, 1,271,883 class H shares, 1,271,883 class I shares, and 1,271,883 class J shares with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each, being 12,718,830 new shares in total. The new shares are fully paid up by a contribution in cash for a total amount of one hundred twenty-seven thousand one hundred eighty-eight point thirty Euro (EUR 127,188.30), which shall be allocated to the corporate capital of the Company and a payment of issue premium amounting to twelve million five hundred ninety-one thousand six hundred forty-seven point seventeen Euro (EUR 12,591,647.17).

The total amount paid by EQT Infrastructure II Limited Partnership of twelve million seven hundred eighteen thousand eight hundred thirty-five point forty-seven Euro (EUR 12,718,835.47) has been put at the disposal of the Company, which was evidenced notary by means of a blocking certificate and a declaration of the managers of the Company.

2) Bishop Infrastructure S1 L.P., prenamed, represented as aforesaid, has declared to subscribe to 6,555,580 class A shares, 6,555,580 class B shares, 6,555,580 class C shares, 6,555,580 class D shares, 6,555,580 class E shares, 6,555,580 class F shares, 6,555,580 class G shares, 6,555,580 class H shares, 6,555,580 class I shares, and 6,555,580 class J shares with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each, being 65,555,800 new shares in total. The new shares are fully paid up by a contribution in cash for a total amount of six hundred fifty-five thousand five hundred fifty-eight Euro (EUR 655,558.-), which shall be allocated to the corporate capital of the Company and a payment of issue premium amounting to sixty-four million nine hundred thousand two hundred thirty-eight point forty-five Euro (EUR 64,900,238.45).

The total amount paid by Bishop Infrastructure S1 L.P. of sixty-five million five hundred fifty-five thousand seven hundred ninety-six point forty-five Euro (EUR 65,555,796.45) has been put at the disposal of the Company, which was evidenced by means of a blocking certificate and a declaration of the managers of the Company.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is resolved to amend articles 6.1. and 16.3 (xi) and 17.4 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

« Art. 6. Capital.

6.1. The corporate capital of the Company is fixed at seven hundred ninety-five thousand two hundred forty-six point thirty Euro (EUR 795,246.30) represented by seventy-nine million five hundred twenty-four thousand six hundred thirty (79,524,630) shares having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

The corporate capital of the Company is divided into:

- (i) One million two hundred fifty million (1,250,000) ordinary shares ("Ordinary Shares");
 - (ii) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class A shares (the "Class A Shares"),
 - (iii) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class B shares (the "Class B Shares"),
 - (iv) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class C shares (the "Class C Shares"),
 - (v) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class D shares (the "Class D Shares"),
 - (vi) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class E shares (the "Class E Shares"),
 - (vii) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class F shares (the "Class F Shares"),
 - (viii) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class G shares (the "Class G Shares"),
 - (ix) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class H shares (the "Class H Shares"),
 - (x) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class I shares (the "Class I Shares"), and
 - (xi) Seven million eight hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-three (7,827,463) class J shares (the "Class J Shares"),
- each share having a nominal value one Euro Cent (EUR 0.01).

The shares are in registered form only. The Class A Shares to Class J Shares (not the Ordinary Shares) are hereinafter referred to as the "Shares". The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and individually a "Shareholder".

Each class of Shares and the Ordinary Shares will have the same rights, save as otherwise provided in the present Articles. Each Share and each Ordinary Share is entitled to one (1) vote at any general meeting of Shareholder(s)."

« **Art. 16. Profits - Reserves.**

16.3 (xi) The balance shall be allocated to the holder(s) of the Shares and Ordinary Shares pursuant to a decision taken by the general meeting of Shareholders."

« **Art. 17. Dissolution - Liquidation.**

17.4 The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the Shareholders on the Shares and Ordinary Shares of the Company. The final surplus shall be distributed in accordance with the distribution provisions provided for in article 16.3."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which are to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing parties, known to the undersigned notary, by name, last name, civil status and residence, the said representative of the appearing parties signed together with us, the notary, the present deed.

Follows the french translation

L'an deux mille treize, le vingt-cinq juin,

Par devant Maître Francis KESSELER notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

EQT Infrastructure II GP B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège officiel à Amsterdam, Pays Bas et son adresse administrative à Schiphol Boulevard 355, H-Tower, 4th floor, 1118 BJ Schiphol, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce de la Chamber of Commerce sous le numéro 54468701, agissant dans sa fonction d'associé commandité (general partner)

de EQT Infrastructure II Limited Partnership, une société en commandite (limited partnership) constituée selon les lois d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à Schiphol Boulevard 355, H-Tower, 4th Floor, 1118 BJ Schiphol, Pays-Bas, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro LP014908, agissant par son associé commandité (general partner), (ci-après "EQT II"),

représentée par Marcus PETER, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2013.

Bishop Infrastructure S1 L.P., une société à responsabilité limitée enregistrée en Ecosse sous le numéro SL12127, ayant son siège principal d'affaires au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, agissant par son gérant EQT Services (UK) Limited, une société privée à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 07936651, ayant son siège social au 15 Golden Square, London, W1F 9JG, Royaume-Uni («Side Car 1 LP»),

représentée par Fabien CATHAGNE, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 24 juin 2013.

Lesdites procurations signées ne varient par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiquée ci-avant, ont déclaré et prié le notaire d'acter:

1) Que EQT Infrastructure II Limited Partnership, préqualifiée, est le seul associé de Bishop Infrastructure Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B175350 (la «Société»).

2) Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune.

3) Après ce qui a été exposé, l'associé nommé ci-dessus, représentant la totalité du capital social, a décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire et de prendre à l'unanimité les résolutions suivantes en conformité avec l'ordre du jour de l'assemblée:

Première résolution

L'associé unique de la Société décide de créer une nouvelle classe d'actions appelée «Actions Ordinaires» et de convertir et d'affecter les 1.250.000 actions de Classe A à Classe J existants à la nouvelle catégorie d'actions «Actions Ordinaires».

L'associé unique décide que les droits financiers attachés à la classe nouvelle d'action «Actions Ordinaires» doit être déterminée dans les statuts tel que modifiés selon les résolutions suivantes.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept cent quatre-vingt deux mille sept cent quarante-six Euro et trente centimes (EUR 782.746,30), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à sept cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quarante-six Euro et trente centimes (EUR 795.246,30) par l'émission de:

Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie A;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie B;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie C;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie D;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie E;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie F;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie G;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie H;
 Sept millions huit actions mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie I;
 Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) nouvelles actions de catégorie J;

chaque action ayant une valeur nominale d'un Euro Cent (EUR 0,01), ensemble avec une prime d'émission de soixante-dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-onze mille huit cent quatre-vingt cinq Euro et soixante-deux centimes (EUR 77.491.885,62).

Souscription et Paiement

Les 78.274.630 nouvelles actions d'une valeur nominale d'un Euro Cent (EUR 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de EUR 77.491.885,62 ont été souscrites comme suit:

1) EQT Infrastructure II Limited Partnership, prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, a déclaré souscrire à 1,271,883 actions de catégorie A, 1,271,883 actions de catégorie B, 1,271,883 actions de catégorie C, 1,271,883 actions de catégorie D, 1,271,883 actions de catégorie E, 1,271,883 actions de catégorie F, 1,271,883 actions de catégorie G, 1,271,883 actions de catégorie H, 1,271,883 actions de catégorie I et 1,271,883 actions de catégorie J ayant une valeur nominale de EUR 0,01 chacune, faisant 12.718.830 nouvelles actions au total. Les nouvelles actions sont entièrement

libérées par apport en numéraire d'un montant total de EUR 127,188.30 qui sera alloué au capital social de la Société et le paiement d'une prime d'émission s'élevant à EUR 12.591.647,17.

Le montant total de EUR 12.718.835,47 payé par EQT Infrastructure II Limited Partnership a été mis à la disposition de la Société, la preuve du paiement susmentionné a été donnée par le moyen d'un certificat de blocage et d'une déclaration des gérants de la Société.

2) Bishop Infrastructure S1 L.P., prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, a déclaré souscrire à 6.555.580 actions de catégorie A, 6.555.580 actions de catégorie B, 6.555.580 actions de catégorie C, 6.555.580 actions de catégorie D, 6.555.580 actions de catégorie E, 6.555.580 actions de catégorie F, 6.555.580 actions de catégorie G, 6.555.580 actions de catégorie H, 6.555.580 actions de catégorie I et 6.555.580 actions de catégorie J ayant une valeur nominale de EUR 0,01 chacune, faisant 65.555.800 nouvelles actions au total. Les nouvelles actions sont entièrement libérées par apport en numéraire d'un montant total de EUR 655.558,- qui sera alloué au capital social de la Société et le paiement d'une prime d'émission s'élevant à EUR 64.900.238,45.

Le montant total de EUR 65.555.796,45 payé par Bishop Infrastructure S1 L.P. a été mis à la disposition de la Société, la preuve du paiement susmentionné a été donnée, par le moyen d'un certificat de blocage et d'une déclaration des gérants de la Société.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, il est décidé de modifier les articles 6.1 et 16.3 (xi) et 17.4 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

" Art. 6. Capital.

6.1. Le capital de la Société est fixé à sept cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quarante-six Euro et trente centimes (EUR 795.246,30) représenté par soixante-dix-neuf millions cinq cent vingt-quatre mille six cent trente (79,524,630) actions ayant une valeur nominale d'un Euro Cent (EUR 0,01) chacune.

Le capital social de la Société est divisé en:

- (i) un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions ordinaires («Actions Ordinaires»).
- (ii) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"),
- (iii) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B"),
- (iv) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C"),
- (v) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie D (les "Actions de Catégorie D"),
- (vi) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie E (les "Actions de Catégorie E"),
- (vii) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie F (les "Actions de Catégorie F"),
- (viii) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie G (les "Actions de Catégorie G"),
- (ix) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie H (les "Actions de Catégorie H"),
- (x) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie I (les "Actions de Catégorie I"), et
- (xi) Sept millions huit cent vingt-sept mille quatre cent soixante-trois (7.827.463) actions de catégorie J (les "Actions de Catégorie J")

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un Euro Cent (EUR 0,01).

Les actions sont exclusivement sous forme nominative. Les Actions de Catégorie A à la Catégorie J (et non pas les Actions Ordinaires) sont ci-après désignées comme étant les «Actions». Les détenteurs des Actions sont ci-après désignés comme les «Actionnaires» et individuellement, un «Actionnaire».

Chaque catégorie d' Action et d'Action Ordinaire aura les mêmes droits, sauf s'il en est disposé autrement dans les présents statuts. Chaque Action et chaque Action Ordinaire donne droit à une (1) voix à toutes les assemblées des Actionnaires.

« Art. 16. Profits - Réserves.

16.3 (xi) Le solde sera attribué au(x) détenteur(s) des Actions et Actions Ordinaires, conformément à une décision prise par l'assemblée générale des actionnaires."

« **Art. 17. Dissolution - Liquidation.**

17.4 Le surplus après le paiement de toutes les charges, dettes, dépenses qui sont une conséquence d'une liquidation, seront utilisés pour rembourser la contribution apportée par les Actionnaires sur les actions et les actions ordinaires de la Société. Le surplus final sera distribué en conformité avec les dispositions de distribution prévues à l'article 16.3."

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques forme que ce soit incombant à la Société et facturés en raison du présent acte sont évalués à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture de l'acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes connu du notaire soussigné par nom, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire des parties comparantes a signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: Peter, Cathagne, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 juin 2013. Relation: EAC/2013/8433. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013109791/273.

(130133629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

DCSF (Parallel) Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 179.113.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of July,

Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

Appeared the following:

DCSF (Parallel) Holding S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 296-298, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), in course of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

represented by Ms Lou Venturin, jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, which, after having been initialled and signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, represented as above stated, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which it declares to establish as follows:

Chapter I. Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There is hereby established among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "DCSF (Parallel) Investment S.à r.l.".

Art. 2. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is authorised to change the address of the Company's registered office inside the municipality of the Company's registered office.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

In the event that in the view of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such

temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 3. Corporate Object. The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

This includes, but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing (without a public offer) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. Share capital, Shares

Art. 5. Share Capital. The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. All the shares will be and remain in registered form.

When the Company is composed of a sole shareholder, the sole shareholder may freely transfer its/her/his shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely only amongst shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

The transfer of shares shall take place by notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until that common representative has been appointed.

Art. 7. Increase and Reduction of the Share Capital. The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles.

Chapter III. Management, Board of managers, Auditors

Art. 8. Management. The Company shall be managed by one or several managers, whether shareholders or not (the "Manager(s)"). If several Managers have been appointed, the Managers will constitute a board of managers (the "Board of Managers").

The Manager(s) shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their number, their remuneration and the limited or unlimited duration of their mandate.

The Managers will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to qualify the appointed Managers as Class A Managers and Class B Managers.

Even after the term of their mandate, the Manager(s) shall not disclose Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law.

Art. 9. Meetings of the Board of Managers. If the Company is composed of one sole Manager, the latter will exercise the power granted by the Law to the Board of Managers.

The Board of Managers will appoint a chairman (the "Chairman") from among its members. It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s).

The Board of Managers will meet upon notice given by the Chairman or upon request of any Manager. The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers. In her/his absence the Board of Managers may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the place, the date, time and agenda of the meeting.

The notice may be waived by unanimous written consent by all Managers at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place indicated in the notice.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another Manager as her/his representative.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at the relevant meeting. In case of a tied vote, the Chairman has a casting vote.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered as equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers. The minutes of the meeting of the Board of Managers or, as the case may be, of the written decisions of the sole Manager, shall be drawn up and signed by all Managers present at the meeting or, as the case may be, by the sole Manager. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts thereof shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers.

Art. 11. General Powers of the Managers. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administrative or disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

Art. 12. Delegation of Powers. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may confer certain powers and/or special mandates to any member(s) of the Board of Managers or to any other person(s), who need not be a Manager or a Shareholder of the Company, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Manager or, as the case may be, the Board of Managers shall determine.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may also appoint one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

Art. 13. Representation of the Company. In case only one Manager have been appointed, the Company will be bound toward third parties by the sole signature of that Manager as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Manager has delegated such signatory power, within the limits of such power.

In case the Company be managed by a Board of Managers, subject to the following, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Managers as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Managers has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Notwithstanding the above, if the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders has appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers, the Company will be bound towards

third parties only by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Managers has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Art. 14. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that any one or more duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, has a personal interest in, or is a duly authorised representative of said other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, who serves as a duly authorised representative of any other company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business, shall not for that sole reason, be automatically prevented from considering and acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager has any personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, s/he shall inform the Board of Managers of any such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction. Any such transaction and such Manager's interest therein shall be reported to the sole shareholder or, as the case may be, to the next general meeting of shareholders. When the Company is composed of a sole Manager, any transaction to which the Company shall become a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, and in which the sole Manager has a personal interest which is conflicting with the Company's interest therein, the relevant transaction shall be approved by the sole shareholder.

Art. 15. Indemnification. The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, for expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or procedure to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager, or at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except for such action, suit or procedure in relation to matters for which he be held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters that the Company has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights which the relevant person may be entitled to.

Art. 16. Audit. Except if the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Law, the supervision of the operations of the Company may be, and shall be, if the Company has more than twenty-five (25) shareholders, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors or, as the case may be, the independent auditor, if any, shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of statutory auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their mandate. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

Chapter IV. Meetings of shareholders

Art. 17. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Monday of June of each year, at 10 a.m.

If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 18. Other General Meetings of Shareholders. The shareholders may hold general meetings of shareholders to be convened in compliance with the Law by the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, general meetings of shareholders are not compulsory and the shareholders may cast their vote on the proposed resolutions in writing.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if, in the discretionary opinion of the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, circumstances of force majeure so require.

Art. 19. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers vested to it by the Law and by these Articles.

Art. 20. Procedure, Vote. The general meeting of shareholders will meet upon notice given by the Manager or, as the case may be, by the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company made in compliance with the Law and the present Articles.

The notice shall be sent to the shareholders at least eight (8) days prior to the meeting and shall specify the date, time, place and agenda of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by fax another person as her/his proxy who need not be a shareholder.

One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Manager or, as the case may be, the Board of Managers may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman of the Board of Managers or, in his absence, by any other person appointed by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall appoint one or several scrutineer(s).

The chairman of the general meeting of shareholders together with the secretary and the scrutineer(s) so appointed, form the bureau of the general meeting.

An attendance list indicating the name of the shareholders, the number of shares held by them and, if applicable, the name of their representative, is drawn up and signed by the bureau of the general meeting of the shareholders or, as the case may be, their representatives.

One vote is attached to each share, except otherwise provided for by the Law.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, any amendment to the present Articles shall be approved by shareholders (i) being a majority of the shareholders in number and (ii) representing three-quarters of the corporate capital.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital of the Company. In case the quorum is not reached at the first meeting, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

Art. 21. Minutes of Shareholders Resolutions. Minutes of the written decisions of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meetings of shareholders shall be drawn up and signed by the sole shareholder or, as the case may be, by the bureau of the meeting.

Copies or extracts of the minutes of the resolutions passed by sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December every year.

Art. 23. Approval of Annual Accounts. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager or, as the case may be, the Board of Managers, shall draw up the annual accounts of the Company in accordance with the Law and submit them, if applicable, to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or his representative may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the Law.

Art. 24. Allocation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. It/s/he may decide to use the whole or part of the remainder to existing losses, if any, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

Art. 25. Interim Dividends. The Manager or, as the case may be, the Board of Managers is authorised to pay out interim dividends, provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation of the company

Art. 26. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided for by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be distributed equally to the shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

Chapter VII. Applicable law

Art. 27. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable Law.

Subscription and Payment

The Articles having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed to and has fully paid in cash the entirety of the twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions set forth in article 183 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the present date and will end on 31 December 2013.

Extraordinary general meeting

The above mentioned shareholder(s), representing the entire subscribed capital, immediately passed the following resolutions:

1. Resolved to set at 3 the number of Managers and further resolved to appoint the following as Managers for an unlimited period:

Class A Manager:

- Mr. Richard Munn, born in Ware (United Kingdom) on 31 July 1958, with professional address at 83, Pall Mall, 6th Floor, SW1Y 5ES London (United Kingdom); and

Class B Managers:

- Mr. Jean-Claude Lucius, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 13 December 1966, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

- Mr. Jean-Philippe Mersy, born in Villerupt (France) on 20 April 1971, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. Resolved that the registered office shall be at 296-298, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-sept juillet,

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

DCSF (Parallel) Holding S.à r.l., une société établie sous les lois de Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), ayant au siège social au 296-298, route de Longwy, L-1940 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), en cours d'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg),

représentée par Mlle Lou Venturin, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration, qui après avoir été paraphée et signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination Sociale. Il est formé par le souscripteur et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "DCSF (Parallel) Investment S.à r.l."

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg Ville. Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la ville mentionnée ci-dessus.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance.

Au cas où le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital social, Parts sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale sera et restera sous forme nominale.

Lorsque la Société est composée d'un associé unique, l'associé unique peut transmettre ses parts librement.

Si la Société est composée de plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. Dans cette situation, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être documentée dans un acte notarié ou sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été correctement signifiées à la Société ou acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des statuts par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi.

Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

Art. 8. Gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés (le(s) "Gérant(s)"). Si plusieurs Gérants ont été nommés, les Gérants vont constituer un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

Le(s) Gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre, leur rémunération et le caractère limité ou illimité de leur mandat. Le(s) Gérant(s) restera/resteront en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) à la fin de leur mandat et peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés peut décider de qualifier les Gérants nommés en Gérant de Catégorie A et en Gérants de Catégorie B.

Le(s) Gérant(s) ne révélera/révéleront pas, même après le terme de leur mandat, les informations concernant la Société à leur disposition, dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

Art. 9. Réunions du Conseil de Gérance. Si la Société est composée d'un seul Gérant, ce dernier exerce le pouvoir octroyé par la Loi au Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président ou à la demande d'un Gérant. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, sauf qu'en son absence, le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à une telle réunion un autre président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque Gérant donné à la réunion ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

Le quorum du Conseil de Gérance est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité de Gérants en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion. En cas de parité des votes, le Président a une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite par voie circulaire signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Art. 10. Procès-verbaux du Conseil de Gérance. Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les décisions écrites du Gérant Unique, doivent être établies par écrit et signées par tous les Gérants présents ou représentés ou le cas échéant, par le Gérant unique de la Société. Toutes les procurations seront annexées.

Les copies ou les extraits de celles-ci doivent être certifiées par le gérant unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou, le cas échéant, par deux Gérants.

Art. 11. Pouvoirs des Gérants. Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

Art. 12. Délégation de Pouvoirs. Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut conférer certains pouvoirs ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être Gérants ou Associés de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les conditions et les pouvoirs applicables au Conseil de Gérance ou, le cas échéant, déterminés par le Conseil de Gérance.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut aussi nommer un ou plusieurs comités et déterminer leur composition et leur objet.

Art. 13. Représentation de la Société. En cas de nomination d'un Gérant unique, la société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de ce gérant, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute personne à qui le Gérant a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Dans le cas où la Société est gérée par un conseil de gérance et sous réserve de ce qui suit, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants ainsi que par la signature unique de toute personne à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de catégorie A et un ou plusieurs Gérants de catégorie B, la Société sera liée vis-à-vis des tiers uniquement par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, comprenant mais non limité à tout Gérant, y auront un intérêt personnel, ou en seront des représentants valablement autorisés. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout représentant valablement autorisé de la Société, en ce compris tout Gérant qui remplira en même temps des fonctions de représentant valablement autorisé pour le compte d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis et d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou un fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, il/elle en avisera le Conseil de Gérance (s'il existe) et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant dans celle-ci seront portés à la connaissance de l'associé unique ou, le cas échéant, à la prochaine assemblée générale des associés. Lorsque la Société est composée d'un seul Gérant, toute transaction à laquelle la Société devient partie, autres que les transactions tombant dans le cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, et dans laquelle le Gérant unique a un intérêt personnel qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, la transaction concernée doit être approuvée par l'associé unique.

Art. 15. Indemnisation. La Société doit indemniser tout Gérant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, des dépenses raisonnables faites par lui en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Gérant, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est associé ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable de grosse négligence ou faute grave. En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne concernée peut revendiquer.

Art. 16. Révision des comptes. Sauf si les comptes annuels de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés.

Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat. Les auditeurs resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Assemblée générale des associés

Art. 17. Assemblée Générale des Associés. L'assemblée générale annuelle qui doit être tenue uniquement si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, sera tenue au siège social de la société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée le premier lundi du mois de juin de chaque année, à 10 heures.

Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. Autres Assemblée Générale des Associés. Les assemblées générales des associés se réunissent en conformité avec la Loi sur convocation des Gérants ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, subsidiairement du/des commissaire (s) aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si la Société est composée de moins de vingt-cinq (25) associés, les assemblées générales des associés ne sont pas obligatoires et les associés peuvent voter par écrit sur les résolutions proposées.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si, à l'avis discrétionnaire du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, des circonstances de force majeure l'exigent.

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

L'assemblée générale des associés a les pouvoirs lui attribués par la Loi et les présents Statuts.

Art. 20. Procédure, Vote. L'assemblée générale des associés se réunit en conformité avec la Loi et les présents Statuts sur convocation du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance, subsidiairement, du commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

La convocation sera envoyée aux associés au moins huit (8) jours avant la tenue de la réunion et contiendra la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Un ou plusieurs associés peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à l'assemblée.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés doit être présidée par le Président du Conseil de Gérance ou, en son absence, par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des associés.

Le président de l'assemblée générale des associés doit nommer un secrétaire.

L'assemblée générale des associés doit nommer un ou plusieurs scrutateurs.

Le président de l'assemblée générale des associés ensemble avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale.

Une liste de présence indiquant le nom des associés, le nombre de parts sociales détenues par eux et, si possible, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau de l'assemblée générale des associés ou, le cas échéant, leurs représentants.

Un vote est attaché à chaque part sociale, sauf prévu autrement par la Loi.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou par des présents Statuts, toute modification des présents Statuts doit être approuvée par des associés (i) représentant une majorité des associés en nombre et (ii) représentant les trois-quarts du capital social.

Sauf dispositions contraires de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société. Dans le cas où un tel quorum n'est pas atteint à la première assemblée, les membres doivent être convoqués ou consultés seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions doivent être adoptées par une majorité de votes, quel que soit le capital représenté.

Art. 21. Procès-verbaux des résolutions des associés. Les procès-verbaux des décisions écrites de l'associé unique ou, le cas échéant, des assemblées générales des associés doivent être établies par écrit et signée par le seul associé ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés doivent être certifiées par le Gérant unique ou, le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou par deux Gérants.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 23. Approbation des Comptes Annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance dresse les comptes annuels de la Société conformément à la loi et les soumet, le cas échéant, au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 24. Affectation des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Art. 25. Dividendes Intérimaires. Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, sous condition que des comptes intérimaires aient été établis et fassent apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 26. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés qui termineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, toutes les taxes et frais de liquidation compris, l'actif net restant sera reparté équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 27. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Souscription et Paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, elle a souscrit au douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et les a intégralement libérées en espèces:

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille euro (EUR 1.000,-).

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera ce jour et finira le 31 décembre 2013.

Assemblée générale extraordinaire

L'associé précité, représentant tout le capital souscrit, a tout de suite adopté les résolutions suivantes:

1) Fixation du nombre de Gérants à trois (3) et nomination des Gérants suivants pour une durée illimitée

Gérant de catégorie A:

- M. Richard Munn, né à Ware, Hertfordshire, Royaume Uni le 31 juillet 1958, ayant son adresse professionnelle au 83, Pall Mall, SW1Y5ES Londres, Royaume Uni;

Gérants de catégorie B:

- M. Jean-Claude Lucius, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 13 décembre 1966, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); and

- M. Jean-Philippe Mersy, né à Villerupt (France) le 20 avril 1971, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2) Fixation du siège social de la Société à L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy, (Grand-Duché de Luxembourg)

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Venturin, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33782.

Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Carole Frising.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109973/597.

(130133915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

F.P. Corp. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 147.918.

CLOTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of the month of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BC European Capital VIII-1, a limited partnership with registered office at the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY (the "Sole Shareholder") represented by its general partner, CIE Management II Limited, with registered office at the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY, representing and being entitled to act on behalf of the Sole Shareholder, itself represented by Me Eisa Idir, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy dated 7 June 2013 given under private seal which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

I. F.P. Corp. S. à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 147.918 (the "Company"), has been incorporated on 23 July 2009 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), under number C-1858 of 25 September 2009. The articles of incorporation have been amended on 7 December 2009 by deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial number C-730 of 8 April 2010.

II. The issued share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into thirty-one thousand (31,000.-) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

III. The Sole Shareholder is the holder of all the thirty-one thousand (31,000.-) shares issued by the Company, so that decisions can validly be taken by the Sole Shareholder on the items of the following agenda:

1. Approval of the statutory annual accounts of the Company for the financial year ended 31 December 2011 and allocation of result;
2. Approval of the statutory annual accounts of the Company for the financial year ended on 31 December 2012 and allocation of result;
3. Approval of the interim accounts of the Company for the period from 1 January 2013 to 6 June 2013;
4. Discharge of the managers of the Company for (i) the financial year ended on 31 December 2011, (ii) the financial year ended on 31 December 2012 and (iii) the period from 1 January 2013 to the day of the liquidation of the Company;
5. Approval of the dissolution without liquidation of the Company.

Thereafter, the Sole Shareholder resolved as follows:

109470

First resolution

The Sole Shareholder noted the statutory annual accounts of the Company for the financial year ended on 31 December 2011 (the "2011 Accounts") which report a net loss of ten thousand eight hundred seventy-nine Euro (EUR 10,879.-). The Sole Shareholder further noted that such accounts have been approved by the board of managers of the Company (the "Board") on 7 June 2013.

In view of the above, the Sole Shareholder resolved to approve the 2011 Accounts together with all their appendices and notes.

The Sole Shareholder further resolved to carry forward the net loss for the financial year ended on 31 December 2011 and amounting to ten thousand eight hundred seventy-nine Euro (EUR 10,879.-) to the subsequent year.

Second resolution

The Sole Shareholder noted the statutory annual accounts of the Company for the financial year ended on 31 December 2012 (the "2012 Accounts") which report a net loss of eighty Euro (EUR 80.-). The Sole Shareholder further noted that such accounts have been approved by the Board on 7 June 2013.

In view of the above, the Sole Shareholder resolved to approve the 2012 Accounts together with all their appendices and notes.

The Sole Shareholder further resolved to carry forward the net loss for the financial year ended on 31 December 2012 amounting to eighty Euro (EUR 80.-) to the subsequent year.

Third resolution

The Sole Shareholder noted the interim accounts of the Company for the period from 1 January 2013 to 6 June 2013 (the "Interim Accounts") which have been approved by the Board on 7 June 2013 and which report a net loss of three hundred sixty-one Euro (EUR 361.-).

The Sole Shareholder resolved to approve the Interim Accounts.

Fourth resolution

The Sole Shareholder further decided and resolved to discharge the managers of the Company who have been in office during (i) the financial year ended on 31 December 2011, (ii) the financial year ended on 31 December 2012 and (iii) the period from 1 January 2013 to the present day in respect to the performance of their duties as managers of the Company for such periods.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to dissolve the Company without liquidation.

In relation thereof, the Sole Shareholder declared and requested the notary to record that:

(i) the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company.

the Sole Shareholder owns all shares of the Company and as a sole shareholder of the Company declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company and to assume the function of liquidator of the Company;

(ii) the Sole Shareholder takes over all assets and assumes all the liabilities of the dissolved Company and that the liquidation of the Company is completed without prejudice as the Sole Shareholder assumes all its liabilities;

(iii) that the register of shareholders of the Company has been cancelled;

(iv) that, in accordance with the provisions of article 151, 1° of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the records and documents of the Company will be kept for a period of at least five years at the registered office of the Company at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There being no further items on the agenda the extraordinary decision of the Sole Shareholder was closed.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois de juin.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

BC European Capital VIII-1, un limited partnership, ayant son siège social à the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY Associé Unique», représenté par son gérant CIE Management II Limited,

ayant son siège social à the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY, étant le general parner de l'Associé Unique et étant habilité à agir pour le compte de l'Associé Unique, lui-même représenté par Me Elsa Idir, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé, datée du 7 juin 2013, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. F.P. Corp. S. à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.918 (la «Société»), a été constituée le 23 juillet 2009 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), n° C-1858 du 25 septembre 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés le 7 décembre 2009 par acte reçu de Maître Henri Hellinckx, prénommé, publié au mémorial n° C-730 du 8 avril 2010.

II. Le capital social émis de la Société est de trente et un mille euros (31.000,-EUR) représenté par trente et une mille (31.000,-) parts sociales de valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

III. L'Associé Unique détient l'intégralité des trente et une mille (31.000,-) parts sociales émises de la société de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur les points de l'ordre du jour ci-dessous:

1. Approbation des comptes annuels statutaires de la Société pour l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2011 et allocation du résultat;

2. Approbation des comptes annuels statutaires de la Société pour l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2012 et allocation du résultat;

3. Approbation des comptes intermédiaires de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 6 juin 2013;

4. Décharge des membres du conseil de gérance de la Société pour (i) l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2011, (ii) l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2012 et (iii) la période du 1 janvier 2013 au jour de liquidation de la Société;

5. Approbation de la dissolution sans liquidation de la Société.

A la suite de quoi, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a pris connaissance des comptes annuels statutaires de la Société pour l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2011 (les «Comptes 2011») qui rapportent une perte nette de dix mille huit cent soixante-dix-neuf euros (10.879,- EUR). L'Associé Unique a de plus noté que lesdits comptes ont été approuvés par le conseil de gérance de la Société (le «Conseil») le 7 juin 2013.

Compte tenu de ce qui précède, l'Associé Unique a décidé d'approuver les Comptes 2011 ensemble avec leurs annexes et notes.

L'Associé Unique a en outre décidé de reporter la perte nette pour l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2011 d'un montant de dix mille huit cent soixante-dix-neuf euros (10.879,- EUR) à l'année subséquente.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a pris connaissance des comptes annuels statutaires de la Société pour l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2012 (les «Comptes 2012») qui rapportent une perte nette de quatre-vingts euros (80,-EUR). L'Associé Unique a de plus noté que lesdits comptes ont été approuvés par le Conseil le 7 juin 2013.

Compte tenu de ce qui précède, l'Associé Unique a décidé d'approuver les Comptes 2012 ensemble avec leurs annexes et notes.

L'Associé Unique a en outre décidé de reporter la perte nette pour l'année s'étant terminée le 31 décembre 2012 d'un montant de quatre-vingts euros (80,-EUR) à l'année subséquente.

Troisième résolution

L'Associé Unique a pris connaissance des comptes intermédiaires de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 6 juin 2013 (les «Comptes Intérimaires») qui ont été approuvés par le Conseil le 7 juin 2013 et qui rapportent une perte nette de trois cent soixante et un euros (361,- EUR).

L'Associé Unique a décidé d'approuver les Comptes Intérimaires.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a en outre décidé et résolu de donner décharge aux gérants de la Société qui étaient en fonction pendant (i) l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2011, (ii) l'année comptable s'étant terminée le 31 décembre 2012 et (iii) la période allant du 1^{er} janvier 2013 au jour d'aujourd'hui pour la performance de leurs obligations en tant que gérants de la Société pendant lesdites périodes.

Cinquième résolution

L'Associé Unique a décidé de dissoudre la Société sans liquidation.

En relation avec ce qui précède, l'Associé Unique a déclaré et demandé au notaire d'acter:

- (i) que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;
- (ii) que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales de la Société et déclare expressément en tant qu'associé unique de la Société procéder à la dissolution de la Société et d'assumer la fonction de liquidateur de la Société;
- (iii) que l'Associé Unique prend à sa charge tous les actifs et passifs de la Société dissoute et que la liquidation de la Société est achevée sans préjudice du fait que l'Associé Unique répond personnellement de tous les engagements sociaux;
- (iv) que le registre des associés de la Société dissoute a été annulé;
- (v) que conformément à l'article 151, 1° de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, les livres et documents de la Société seront conservés pendant au moins cinq ans au siège social de la Société sis au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la décision extraordinaire de l'Associé Unique a été clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: E. IDIR et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juin 2013. Relation: LAC/2013/28136. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110063/171.

(130134149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

First 24, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7452 Lintgen, 26, rue Kasselt.

R.C.S. Luxembourg B 29.043.

L'an deux mille treize, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

ONT COMPARU

1) Monsieur Robert Théodore FABER, indépendant, né le 28 juillet 1959 à Wiltz, demeurant à D-66706 Perl/Nennig (Allemagne), Oberwiesstraße 52.

2) Monsieur Thomas Georges FABER, indépendant, né le 10 mai 1963 à Wiltz, demeurant à L-7452 Lintgen, 27, rue Kasselt.

Ci-après collectivement désignés les «Comparants» ou les «Associés».

Lesquels Comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

- Que feu Georges Emile Albert FABER, indépendant de son vivant, né le 29 avril 1953 à Wiltz, ayant demeuré en dernier lieu à L-7452 Lintgen, 27, rue Kasselt, décédé le 3 octobre 2012, était le seul et unique associé ainsi que le gérant de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois «FIRST 24», établie et ayant son siège social à L-7452 Lintgen, 26, rue Kasselt, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 29.043, constituée originellement sous la dénomination «GRAPHIC TEAM, S.à r.l.», suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 4 octobre 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, du 7 janvier 1989, numéro 5 (ci-après la «Société»). Les statuts de la prédite Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch, en date du 5 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, du 21 octobre 2010, numéro 2243.

- Que suite au décès de feu Georges Emile Albert FABER, intervenu le 3 octobre 2012, ce dernier ayant détenu les cinq cents parts sociales (500) de la Société, ils sont donc les seuls et uniques héritiers de ce dernier et de ce fait, de la totalité des parts sociales que ce dernier détenait au sein de la Société;

- Que Monsieur Robert Théodore FABER, pré-qualifié, détient à ce jour deux cent cinquante (250) parts de la Société et que Monsieur Thomas Georges FABER, pré-qualifié, détient à ce jour deux cent cinquante (250) parts de la Société;

- Qu'en leur qualité d'Associés de la Société, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de supprimer le deuxième alinéa de l'article 6 et de modifier par conséquent l'article 6 qui sera désormais lu comme suit:

«Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000.- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100.- EUR) chacune».

Deuxième résolution

Les Associés constatent que l'adresse correcte du siège social est effectivement au 26, rue Kasselt (et non Kaselt) à Lintgen.

En conséquence de ce qui précède le siège social est établi à L-7452 Lintgen, 26, rue Kasselt.

Troisième résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la Société, Monsieur Robert Théodore FABER, pré-qualifié (ci-après le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison des présentes est évalué à environ MILLE EUROS (1.000.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux Comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. FABER, Th. FABER, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 30 juillet 2013. Relation: MER/2013/1645. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110096/65.

(130133412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

FIDUS Opportunities GP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 179.095.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of the month of July.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FIDUS Capital AG, a company organized and existing under the laws of Germany, whose registered office is at Schirmerstrasse 49, D-40211 Duesseldorf, Germany, registered with the German Trade and Companies Register under number 109715,

here represented by Mr Pierre Weimerskirch, manager, with professional address at 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal given in Düsseldorf on 11 July 2013.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Introduction
Definitions

Unless defined elsewhere in these Articles of Association or unless the context indicates otherwise, capitalized words and expressions have the meaning as described below:

1915 Law	means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;
Articles	means these articles of association of the Company;
Board	means the board of Managers of the Company;
Chairman	means any Manager of the Board appointed as chairman of the Board;
Company	means FIDUS Opportunities GP;
General Meeting	means the general meeting of Shareholders of the Company, convened as a collective body;
Manager	means any member of the Board;
Manager Circular	shall have the meaning ascribed to that term in article 8.2 thereof;
Resolutions	
Shares	means the shares issued by the Company;
Shareholder(s)	means the holder(s) of the Shares;
Shareholders Circular	shall have the meaning ascribed to that term in article 10.1 thereof;
Resolutions	

Title I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the Company is FIDUS Opportunities GP. The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and, in particular, the 1915 Law, and these Articles.

Art. 2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for in the amendment of the Articles.

2.3. In the event that the Board determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad by resolution of the Board until cessation of these abnormal circumstances, such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is solely to acquire and hold a participation in FIDUS Opportunities Fund, SCA-SICAV-SIF an investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) qualifying as a specialized investment fund (fonds d'investissement spécialisé) organized as a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of Luxembourg and to act as its managing general partner (associé gérant commandité).

3.2. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favor or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

Title II. Share capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) Shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.00) each, all subscribed and fully paid up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for in the amendment of the Articles. The existing Shareholders shall have a preferential subscription right in proportion of the number of Shares held by each of them in case of a contribution in cash.

Art. 6. Shares

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among Shareholders.

Where the Company has a sole Shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

In the event of death, the Shares of the deceased may only be transferred to new Shareholders subject to the approval of such transfer given by the other Shareholders in a General Meeting at a majority of three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

Title III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of Managers.

7.1 The Company is managed by a board of at least three (3) Managers which constitutes the Board. Each Manager shall be appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The Managers need not be Shareholders.

7.2. The Managers may be removed at any time, with and without cause by a General Meeting or by way of a Shareholders Circular Resolution (as such term is defined under article 10 herein).

7.3. The Board may choose from among its members a Chairman. It may also choose a secretary who need not be a Manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board and of the Shareholders.

Art. 8. Board of Managers.

8.1. Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the 1915 Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all the powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated by the Board for specific matters to one or more persons.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of the Chairman or any two (2) Managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg. The Chairman shall preside at all meetings of the Board, but in his absence, the Board may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all Managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a Manager, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A Manager may grant a power of attorney to another Manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by the Chairman or, if no Chairman has been appointed, by all the Managers present or represented at the meeting.

(vi) Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) The Board may unanimously pass Manager Circular Resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Board duly convened and held. Such Manager Circular Resolutions are passed when dated and signed by all Managers on a single document or on multiple counterparts, a copy of an original signature by e-mail, facsimile or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the Manager Circular Resolutions and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

8.3. Representation

The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) Managers or by the sole signature of any person to whom such signatory authority shall be delegated by the Board.

Art. 9. Liability of the Managers. The Managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the 1915 Law.

Title IV. Shareholder(s)

Art. 10. General Meetings and Shareholders Circular Resolutions.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions being understood that the Shareholders Circular Resolutions may only be taken if the number of Shareholders of the Company is less or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held. To the extent applicable, the provisions of these Articles regarding General Meetings shall apply to the passing of such Shareholders Circular Resolutions.

(iii) Each share is entitled to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders may be convened to a General Meeting or consulted in writing at the initiative of any Manager or of the supervisory board, if any, or of Shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting containing the agenda of the General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings shall be held at such place and time specified in the notices. The annual General Meeting must be convened.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) A board of the General Meeting shall be formed at any General Meeting, comprised notably of a chairman appointed by the General Meeting and who shall neither be Shareholder nor member of the Board. The board of the General Meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening majority and quorum requirements, vote tallying and representation of Shareholders.

(vii) An attendance list must be kept at any General Meeting.

(viii) Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by Shareholders owning more than fifty percent (50%) of the share capital on first call. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(ix) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. However, in no case may the majority oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company.

(x) Any change in the nationality of the Company requires the unanimous consent of the Shareholders.

(xi) The board of any General Meeting shall draw minutes of the General Meeting which shall be signed by the members of the board of the General Meeting as well as by any Shareholder who requests to do so.

(xii) Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings, or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original of the deed in case the meeting has been recorded in a notarial deed or shall be signed by the Chairman or any two Managers.

Art. 11. Sole Shareholder.

11.1 Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the 1915 Law to the General Meeting.

11.2. Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to the Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole Shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole Shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

Title V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual account.

12.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of the following year.

12.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the Manager(s) and Shareholders towards the Company.

12.3. Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

12.4. The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 13. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises agréés.

13.1. In case the number of Shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaires(s) aux comptes), who may or may not be Shareholders.

13.2. The operations of the Company shall be supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by the applicable Luxembourg laws and regulations.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the 1915 Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten percent (10%) of the share capital.

14.2. The Shareholders shall determine how the balance of the annual net profits is disposed of. The Shareholders may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

14.3. Interim dividends may be distributed, at any time and for the avoidance of doubt also during the first financial year, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

Title VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1. In the event of the dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by the General Meeting which will determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in proportion to the Shares held by each of them.

Title VII. General provisions

Art. 16. General Provisions.

16.1. Notices and communications shall be made or waived and the Manager Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions shall be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Manager Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, shall be affixed on one original or on several documents, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles or by any Shareholders' agreement shall be determined in accordance with Luxembourg applicable law (including the 1915 Law) and, subject to any non-waivable provisions of the Luxembourg applicable law (including the 1915 Law), any agreement entered into by Shareholders from time to time.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on December 31st, 2013.

Subscription and Payment

Thereupon the appearing party, represented as stated here above, declares to have subscribed to the twelve thousand and five hundred (12,500) Shares of the Company by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

The said Shares having all been fully paid up by payment in cash, the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as Managers for an indefinite period:

- Mr Markus Baukenkrodt, Managing Director, FIDUS Capital AG, born on 18 April 1967 in Beckum, Germany with professional address at Schirmerstrasse 49, D-40211 Düsseldorf, Germany;
- Mr Jörg Lindner, Director, Lindner Unternehmensgruppe GmbH & Co. KG, born on 16 November 1958 in Krefeld, Germany with professional address at Emanuel-Leutze-Str. 20, D-40547 Düsseldorf, Germany;
- Mr Pierre Weimerskirch, Managing Partner, Luxembourg Investment Solutions S.A. born on 23 April 1964, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the representative of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, by the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire, résidant à Diekirch, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

FIDUS Capital AG, une société constituée et régie par le droit allemand, ayant son siège social à Schirmerstrasse 49, D-40211 Dusseldorf, Allemagne, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés allemand sous le numéro 109715.

dûment représentée par Mr. Pierre Weimerskirch, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Düsseldorf le 11 juillet 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Introduction

Définitions

Sous réserve qu'ils ne soient pas définis autrement au sein des présents Statuts, les termes et expressions en majuscules ont le sens qui leur est conféré ci-dessous:

Assemblée Générale	désigne l'assemblée générale des Associés de la Société convoquée en tant qu'organe collectif;
Associé(s)	désigne le(s) détenteur(s) de Parts Sociales;
Conseil de Gérance	désigne le conseil regroupant les Gérants de la Société;
Gérant	désigne tout membre du Conseil de Gérance;
Loi de 1915	désigne la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;
Parts Sociales	désigne les parts sociales émises par la Société;
Président	désigne tout Gérant du Conseil de Gérance nommé en tant que président du Conseil de Gérance;
Résolutions Circulaires de(s) (l')Associé(s)	doit être compris selon le sens qui lui est conféré à l'article 10.1 des présents Statuts;
Résolutions Circulaires des Gérants	doit être compris selon le sens qui lui est conféré à l'article 8.2 des présents Statuts;
Société	désigne FIDUS Opportunities GP;
Statuts	désigne les statuts de la Société;

Titre I^{er} . Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la Société est FIDUS Opportunities GP. La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg et, en particulier, par la Loi de 1915, ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Senningerberg, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du Conseil de Gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des Associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux au sein du Grand-duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du Conseil de Gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des Associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.3 Dans le cas où le Conseil de Gérance constate que des événements militaires ou politiques exceptionnels se produisent ou sont imminents et que ces événements seraient susceptibles d'interférer avec le fonctionnement normal de la société au sein de son siège social ou d'interférer avec les moyens de communication entre le siège social et les personnes à l'étranger, alors le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger sur la base d'une décision du Conseil de Gérance jusqu'à la fin des événements exceptionnels, ces mesures provisoires n'ayant aucun effet sur la nationalité de la société qui, malgré le transfert temporaire de son siège à l'étranger, demeure une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet social de la Société est d'acquérir et de détenir une participation dans FIDUS Opportunities Fund, SCA-SICAV-SIF, une société d'investissement à capital variable qualifiée de fonds d'investissement spécialisé et organisée sous la forme d'une société en commandite par actions soumise aux lois du Grand-duché de Luxembourg, et d'agir en qualité d'associé-gérant commandité.

3.2. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. En cas d'un apport en numéraire, les anciens Associés de la Société auront un droit préférentiel de souscription proportionnel au nombre des Parts Sociales détenu par chacun d'eux.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés.

Lorsque la Société a un Associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers. Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

En cas de décès d'un Associé, les Parts Sociales du défunt ne peuvent être transmises à des non-Associés que moyennant l'agrément, donné en Assemblée Générale (tel que ce terme est défini à l'article 10) représentant les trois quarts (3/4) des Parts Sociales appartenant aux Associés survivants.

Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des Associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

Titre III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des Gérants.

7.1. La Société est gérée par un Conseil de Gérance, composé de trois (3) Gérants au moins, constituant le Conseil de Gérance. Chaque Gérant sera nommé par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés.

7.2. Les Gérants sont révocables à tout moment avec ou sans cause, par une Assemblée Générale ou par le biais de Résolutions Circulaires des Associés (tel que ce terme est défini à l'article 10).

7.3. Le Conseil de Gérance peut choisir parmi ses membres le Président. Le Conseil de Gérance peut également choisir un secrétaire qui peut ne pas être Gérant et qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des Assemblées Générales.

Art. 8. Conseil de Gérance.

8.1. Pouvoirs du Conseil de Gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou les Statuts à ou aux Associés sont de la compétence du Conseil de Gérance qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil de Gérance à un ou plusieurs personnes pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation du Président ou de deux (2) Gérants au moins, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, est à Luxembourg. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence, le Conseil de Gérance peut nommer un autre Gérant en tant que président pro tempore par le vote de la majorité présente à une telle réunion.

(ii) Il est donné à tous les Gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un (1) Gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

(iv) Un (1) Gérant peut donner une procuration à un autre Gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Gérance.

(v) Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Gérants est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées par les Gérants. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président, ou si aucun Président n'a été nommé, par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion.

(vi) Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou par visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Le Conseil de Gérance pourra adopter à l'unanimité des Résolutions Circulaires des Gérants par écrit qui auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Ces Résolutions Circulaires des Gérants sont réputées avoir été adoptées une fois datées et signées, dans un seul document ou dans plusieurs autres copies, par tous les Gérants, au moyen d'une copie par courriel de la signature originale, télégramme ou par tout autre moyen de communication constituant un moyen de preuve irréfutable. Le document unique mentionnant toutes les signatures ou l'intégralité des copies signées, selon le cas, constitue l'instrument faisant preuve de l'adoption des Résolutions Circulaires des Gérants et la date de prise d'effet de ces résolutions serait la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) Gérants ou par la signature d'une seule personne au profit de qui une délégation de signature serait accordée par le Conseil de Gérance.

Art. 9. Responsabilité des Gérants. Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi de 1915.

Titre IV. Associé(s)

Art. 10. Assemblées Générales et Résolutions Circulaires des Associés.

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des Associés sont adoptées en Assemblée Générale ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés étant entendu que les Résolutions Circulaires des Associés ne pourront être prises que dans le cas où le nombre d'Associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue. Le cas échéant, les stipulations des Statuts relatives aux Assemblées Générales s'appliqueront pour l'adoption des Résolutions Circulaires des Associés.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout Gérant ou du conseil de surveillance, s'il en existe un, ou des Associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est adressée à tous les Associés au moins huit (8) jours calendaires avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations. L'Assemblée Générale Annuelle doit être convoquée.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Un bureau de l'Assemblée Générale doit être constitué à toute Assemblée Générale, composé notamment d'un président, désigné par l'Assemblée Générale et qui ne doit pas être ni Associé ni membre du Conseil de Gérance. Le bureau de l'Assemblée Générale doit s'assurer notamment que la réunion est tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en conformité aux règles relatives aux convocations, aux exigences de la majorité et du quorum, au dépouillement des voix et à la représentation des Associés.

(vii) Une liste de présence doit être tenue lors de toute Assemblée Générale.

(viii) Les résolutions à adopter aux Assemblées Générales sont adoptées par des Associés détenant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social lors de la première convocation. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première

Assemblée Générale ou à la première consultation écrite, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(ix) Les Statuts peuvent être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Toutefois, la majorité des Associés ne pourra en aucun cas demander à un actionnaire d'augmenter sa participation dans la Société.

(x) Tout changement de nationalité de la Société exige le consentement unanime des Associés.

(xi) Le bureau de toute Assemblée Générale doit dresser un procès-verbal de l'Assemblée Générale qui doit être signé par les membres du bureau de l'Assemblée Générale ainsi que par tout Associé ayant demandé de signer ce procès-verbal.

(xii) Toute copie ou extrait de l'original de ce procès-verbal qui sera produit lors d'une procédure judiciaire, ou qui sera communiqué à une tierce partie, doit être certifié conforme à l'original par le notaire ayant arrêté l'original de cet acte au cas où la réunion a été consignée dans un acte notarié ou alors il doit être signé par le Président ou par deux Gérants.

Art. 11. Associé unique.

11.1. Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à un (1), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi de 1915 à l'Assemblée Générale.

11.2. Toute référence dans les Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'Associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

11.3. Les résolutions de l'Associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

Titre V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil de Gérance dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des Gérants et des Associés envers la Société.

12.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

12.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises agréés.

13.1. Si le nombre d'Associés de la Société est supérieur à vingt-cinq (25), le contrôle de la Société doit être confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes, Associés ou non de la Société.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par les lois et règlements luxembourgeois applicables.

14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi de 1915. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Les Associés peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment y compris au cours du premier exercice social, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil de Gérance;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (incluant la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil de Gérance dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excès à la Société.

Titre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1. Dans le cas de la dissolution de la Société, la Société doit être liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Associés, qui seront désignés par l'Assemblée Générale et qui détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés proportionnellement au nombre de Parts Sociales détenues par chacun d'eux.

Titre VI. Dispositions générales

Art. 16. Dispositions générales.

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, courriel ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Gérance peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Gérance.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts ou par tout autre pacte d'Associés, il est fait référence à la loi en vigueur au Luxembourg (incluant la Loi de 1915) et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public (incluant la Loi de 1915), à tout accord conclu de temps à autre par les Associés.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le trente-et-un (31) décembre 2013.

Souscription et Libération

La comparante représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit aux douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de la Société par un apport en numéraire de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Lesdites Parts Sociales ayant été entièrement libérées par le biais d'un apport en numéraire, la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès à présent à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à neuf cent euro (EUR 900,-).

Résolutions des Associées

Immédiatement après la constitution de la Société, les Associées de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a. Monsieur Markus Baukenkrodt, Managing Director, FIDUS Capital AG, né le 18 avril 1967 à Beckum, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Schirmerstrasse 49, D-40211 Düsseldorf, Allemagne;

b. Monsieur Jörg Lindner, Director, Lindner Unternehmensgruppe GmbH & Co. KG, né le 16 novembre 1958 à Krefeld, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Emanuel-Leutze-Str. 20, D- 40547 Düsseldorf, Allemagne;

c. Monsieur Pierre Weimerskirch, Managing Partner, Luxembourg Investment Solutions S.A., né le 23 avril 1964 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est fixé au 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'Anglais, déclare que, à la requête du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en Anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la comparante, il a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: P. WEIMERSKIRCH, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 19 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9086. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110088/560.

(130133531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

HOYOS NIETO S.à.r.l., société de gestion de patrimoine familial, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 179.110.

—
STATUTS

L'an deux mil treize, le vingt-quatre juillet,

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Joaquin Hoyos Ochoa, de nationalité espagnole, né le 18 décembre 1975, demeurant à E-28034 Madrid au 23 Costa Brava, avec passeport numéro BD458541

ici représenté par Mme Colette Wohl, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 22 juillet 2013, laquelle restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une Société de Patrimoine Familiale qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiée et telles que complétées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF») et par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

La société ne peut avoir aucune activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

La société est soumise au respect de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial «SPF».

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société existe sous la dénomination de «HOYOS NIETO S.à.r.l., société de gestion de patrimoine familial».

Art. 5. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. La société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENT Euros (12.500.- EUR) représenté par CENT VINGT CINQ (125) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les parts sociales sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, des dirigeants de la SPF.

Les titres émis par une SPF ne peuvent faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 8. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 10. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 13. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société. Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 16. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 17. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 18. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la partie comparante, représentée comme il est dit, déclare souscrire les cent vingt cinq (125) parts sociales.

Les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

- Monsieur Joaquin Hoyos Ochoa, précité.
- Madame Colette Wohl, demeurant au 5, bd. Royal, L-2449 Luxembourg.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-2449 Luxembourg, 5, Bd. Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. WOHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34754. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110199/128.

(130133875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Liac, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 91, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 20.507.

L'an deux mille treize, le dix-septième jour de juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Madame Liliane Josette Apel, administrateur de sociétés, née à Luxembourg, le 21 avril 1952, demeurant à L - 2124 Luxembourg, 91, rue des Maraîchers (anciennement 8, rue de l'Indépendance, L-8327 Olm),

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- que Madame Liliane Josette Apel, précitée, est l'associé unique actuel (l'«Associé Unique») de LIAC, une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8, rue de l'Indépendance, L - 8327 Olm, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 20507 (la «Société»), constituée suivant acte notarié reçu en date du 2 juin 1983, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 194, du 2 août 1983;

- que les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et une dernière fois suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 741 du 28 avril 2007.

- que le capital social de la Société est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) divisé en 500 (cinq cents) parts sociales.

- que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Avec effet au 15 juillet 2013: transfert du siège de la société LIAC, S.à r.l. à l'adresse suivante: L-2124 Luxembourg, 91, rue des Maraîchers.

2) Modification de l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés».

3) Prise d'acte de la nouvelle adresse de l'associé unique et du gérant unique, à savoir L - 2124 Luxembourg, 91, rue des Maraîchers.

Ensuite, la partie comparante, représentant l'intégralité du capital, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Associé Unique décide de transférer, avec effet au 15 juillet 2013, le siège social de la Société du 8, rue de l'Indépendance, L - 8327 Olm, à L - 2124 Luxembourg, 91, rue des Maraîchers.

Deuxième résolution:

L'Associé Unique décide de modifier en conséquence l'article 5 des statuts de la Société qui se lira comme suit:

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Troisième résolution:

La nouvelle adresse de l'Associé Unique et du gérant unique, à savoir Madame Liliane Josette Apel est L - 2124 Luxembourg, 91, rue des Maraîchers.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et résidence, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Liliane Josette Apel, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 juillet 2013 LAC / 2013 / 34540. Reçu 75.-EUR.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110325/52.

(130133706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

GCG Manager S.A. Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.484.

Statuts coordonnés, suite à une constatation d'augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 22 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 avril 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013105938/13.

(130129044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

KoBauLux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4531 Differdange, 166, avenue Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 167.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106062/9.

(130129246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Ingersoll-Rand Lux Roza III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 125.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105991/10.

(130128634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

GS Tele I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 141.750.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 24 juillet 2013

En date du 24 juillet 2013, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Hille-Paul Schut, en qualité de gérant de la Société et ce avec effet immédiat;
- de nommer Giuseppe di Modica, né le 31 mai 1974 à Enna, Italie, demeurant professionnellement au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013105952/23.

(130129134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Corsair III Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.110.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 8 juillet 2013

1. Monsieur David CATALA a démissionné de son mandat de gérant.
2. Madame Fanny AUENALLAH a démissionné de son mandat de gérante.
3. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.
4. Madame Nicola FOLEY, administrateur de sociétés, née à Dublin (Irlande), le 6 octobre 1982, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Corsair III Participations S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105726/20.

(130128359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.